



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

EMA-TSA 95

Equipe Mobile d'Appui 95

30 ruelle des Plantes
95280 JOUY LE MOUTIER
Tél. : 01.34.43.44.64

I – INTRODUCTION ET CONTEXTE GENERAL

1. 2025 au niveau de l'association HEVEA : Une nouvelle organisation des ESSMS en lien avec la transformation de l'offre

Le secteur médico-social est engagé dans une profonde transformation depuis plusieurs années. A l'origine de ces changements voulus par les pouvoirs publics pour les personnes en situation de handicap : le rapport « Zéro sans solution » de Denis Piveteau en 2014. Ce rapport propose un changement de paradigme : passer d'une logique de places disponibles à une logique de parcours personnalisé et construire des solutions même en cas de complexité. Peu après, la démarche « Réponse accompagnée pour tous » est consacrée par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé qui introduit notamment l'obligation de coopération entre institutions. Les principes fondamentaux du futur paysage du médico-social sont dès lors posés :

- Droit à une solution pour toute personne en situation de handicap ;
- Un parcours individualisé, construit à partir des aspirations et besoins de chaque personne ;
- Une coopération renforcée entre acteurs spécialisés et du droit commun ;
- Un plan d'accompagnement global pour la personne en situation de handicap qui permet d'organiser une réponse coordonnée et de mobiliser plusieurs dispositifs simultanément.

A partir de 2020, les Communautés 360 se développent dans chaque département avec pour objectif principal de garantir une réponse immédiate, de proximité et sans rupture à toute personne en difficulté liée au handicap. Elles s'inscrivent dans la dynamique de la Réponse accompagnée pour tous.

5 ans plus tard, les pouvoirs publics ont enclenché la dynamique de transformation avec des principes clés de la transformation de l'offre :

- Principes organisationnels :
 - o La territorialisation, c'est-à-dire une structuration de chaque département en zones d'intervention par parcours (ZIPa), sans zones blanches ni chevauchements ;
 - o 4 parcours différents identifiés selon la nature du handicap : parcours « Troubles du neurodéveloppement » ; parcours « Difficultés psychologiques avec troubles du comportement » ; parcours « Handicap moteur et polyhandicap » ; parcours « Troubles sensoriels » avec une offre spécifique pour les Handicaps rares ;
 - o Le passage en plateforme, « porte d'entrée » sur son territoire ; la plateforme garantit un accueil inconditionnel, propose une palette d'offre complète, en coopération étroite avec l'ensemble des acteurs territoriaux auxquels elle apporte un appui ressource.
- Principes vis-à-vis des personnes en situation de handicap :
 - o L'autodétermination qui est autant un levier de la transformation de l'offre qu'un objectif ;
 - o L'accompagnement personnalisé ;
 - o L'inconditionnalité de l'accueil.

Le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale est maintenant clair, la mise en œuvre est une question de temps.

Côté HEVEA, notre choix a été fait dès 2024 : même si cette transformation de l'offre ne concerne pas a priori les ESSMS de la protection de l'enfance qui représentent 50% des capacités d'accueil au sein de notre association, cette nouvelle philosophie d'organisation du paysage médico-social nous a semblé néanmoins extrêmement pertinente. En effet, peu importe le secteur d'intervention, protection de l'enfance ou handicap, l'avènement des plateformes signifie avant tout la fin du travail « en silo » et la coopération entre acteurs. Et c'est cette vision en laquelle nos ESSMS ont immédiatement adhéré. La raison de cette adhésion ? tout simplement le fait que la coopération transversale entre ESSMS était déjà en partie une réalité au regard du public à double vulnérabilité que nous accompagnons, nécessitant une expertise croisée Protection de l'enfance et Handicap.

Dès 2024, les ESSMS d'HEVEA ont donc repensé leur organisation à la lumière de cette transformation de l'offre au niveau national et de notre volonté de mutualiser les expertises pour un meilleur accompagnement des enfants / adolescents et adultes, en lien également avec le principe d'inconditionnalité de l'accueil que nous prônons dans notre projet associatif et nos projets d'établissement, et enfin en lien avec notre volonté d'éviter les ruptures de parcours.

C'est donc, animés par une volonté de fluidifier les parcours des personnes accompagnées et de prendre en compte les multi vulnérabilités, que nous avons posé une organisation des ESSMS HEVEA en pôles / plateformes début 2025. Nous n'avons pas souhaité mettre en exergue la dichotomie Protection de l'enfance / Handicap à travers cette organisation en 2 pôles / plateformes : la notion d'âge nous a paru bien plus pertinente.

En effet, être un enfant pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance ou être une personne (enfant ou adulte) en situation de handicap n'est pas un statut social en soi. En revanche être mineur ou être majeur ouvre des droits et des accès à des dispositifs du droit commun ou du milieu spécialisé bien différents. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de structurer nos ESSMS en 2 pôles / plateformes basés sur l'âge :

- Pôle / plateforme « Enfants, adolescents et jeunes majeurs » regroupant les ESSMS protection de l'enfance et handicap ;
- Pôle / plateforme « Jeunes adultes, adultes et personnes vieillissantes » regroupant les ESSMS handicap et personnes âgées.

Chaque pôle / plateforme s'est organisé en « secteurs d'expertise », avec une direction unique pour chaque secteur regroupant plusieurs établissements, services et dispositifs requérant des connaissances, compétences, formations, modalités d'accompagnement, partenariats... communs. Les secteurs d'expertise travaillent transversalement ensemble en s'inspirant du modèle des plateformes et des dispositifs intégrés.

En avril 2025, après avoir présenté le principe à la Délégation Départementale de l'ARS et au Conseil Départemental du Val d'Oise, nous avons mis en œuvre notre nouvelle organisation en 2 pôles / plateformes :

Le pôle / plateforme « enfants, adolescents » constitué de 3 secteurs d'expertise regroupant chacun les établissements, services et dispositifs suivants :

✓ Secteur protection de l'enfance avec hébergement :

- Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Le Galilée
- Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Demain
- Centre Parental HEVEA

✓ Secteur protection de l'enfance en milieu ouvert :

- Service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)
- Service de Prévention Spécialisée.

✓ Secteur aidants :

- 2 Plateformes d'Accompagnement et de Répit (PFR) pour les aidants de personnes en situation de handicap, très majoritairement enfants.

Le pôle / plateforme « jeunes adultes et adultes » constitué de 3 secteurs d'expertise regroupant chacun les établissements, services et dispositifs suivants :

✓ Secteur autisme :

- Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) l'Olivaie
- Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) La Garenne du Val
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)
- Equipe Mobile d'Appui pour Adultes Autistes en situation complexe (EMA-TSA)
- Unité Résidentielle pour Adultes avec Troubles du Spectre Autistique (UR-TSA)

✓ Secteur emploi :

- Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT)
- 2 Centres d'Adaptation à la Vie et au Travail (CAVT)
- Dispositif Emploi Accompagné (DEA).

✓ Secteur vie sociale et inclusion :

- Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) la Saulaie
- Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) la Charmille
- Equipe Mobile d'Accompagnement pour Personnes Agées Dépendantes en situation de Handicap (EMA-PADH)
- 3 Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
- 3 Habitats Inclusifs.

Naturellement le chemin reste encore long pour que notre organisation puisse être qualifiée de plateformes. Cependant avec quasiment 1 an de recul, nous mesurons 2 évolutions importantes :

- Au sein d'un même secteur, l'impulsion donnée par une même équipe de direction permet de penser davantage en termes de parcours qu'en termes de place ;
- Rechercher les expertises auprès des collègues d'un autre secteur devient peu à peu la règle, grâce à une meilleure interconnaissance du panel d'offres d'accompagnement que proposent les différents secteurs d'HEVEA.

2026 et les années suivantes verront la consolidation de cette organisation qui évoluera avec la transformation de l'offre impulsée par les pouvoirs publics, devenant une réalité sur notre territoire.

2. 2025 au niveau de l'EMA-TSA 95 : contexte général

Au cours de l'année écoulée, l'équipe mobile d'appui dédiée aux personnes avec des troubles du spectre autistique (TSA) a su s'affirmer comme un acteur important dans le paysage médico-social du Val-d'Oise. Créée il y a un an et demi, cette équipe a été formée à l'expertise spécifique des TSA, renforçant ainsi ses compétences pour répondre aux besoins variés des familles et des établissements accueillant ces personnes.

Ancrage Territorial

L'ancrage territorial de notre équipe est un élément central de notre réussite. En effet, nous avons établi des relations solides avec les acteurs locaux, notamment les ESMS partenaires et les acteurs du médico-social au sens large. Cette collaboration nous permet de mieux comprendre les enjeux spécifiques rencontrés par les familles et les établissements, et d'adapter nos interventions en conséquence.

L'équipe a été sollicitée à de nombreuses reprises par le département du Val-d'Oise pour intervenir dans des situations complexes, qu'il s'agisse de crises familiales ou de problématiques rencontrées au sein des établissements. Notre approche est systémique : nous prenons en compte l'environnement de la personne, notamment le contexte familial et éducatif, pour proposer des solutions adaptées et efficaces.

Interventions Spécifiques

Durant l'année, nous avons mené plusieurs interventions ciblées, qui se sont traduites par des actions concrètes :

- **Accompagnement à domicile** : De nombreuses familles ont bénéficié de visites à domicile, où nous avons pu fournir des conseils pratiques et un soutien émotionnel. Ces interventions ont permis d'alléger les situations de stress et d'anxiété souvent ressenties par les familles, en offrant des outils adaptés pour mieux gérer le quotidien.

- Sensibilisation pour les établissements : Nous avons organisé des sessions de sensibilisation à destination des professionnels des établissements classiques. Ces temps ont porté sur la compréhension des TSA, les méthodes d'accompagnement et l'élaboration de outils personnalisés pour chaque personne accompagnée.
- Réseautage actif : Nous avons renforcé notre réseau en participant à des rencontres avec d'autres acteurs du secteur médico-social. Ces échanges nous ont permis de partager des bonnes pratiques et d'améliorer nos méthodes d'intervention.

L'évaluation de notre action montre une augmentation considérable des sollicitations, témoignant d'une prise de conscience croissante des besoins spécifiques des personnes avec TSA. Les retours des familles et des établissements sont globalement positifs, soulignant l'impact de nos interventions sur la qualité de vie des personnes accompagnées. L'impact de notre équipe mobile d'appui pour les personnes avec troubles du spectre autistique (TSA) dépasse largement les frontières du Val-d'Oise, avec des interventions qui s'étendent jusqu'en Belgique. Ce déploiement témoigne de notre engagement à répondre aux situations complexes, même lorsque celles-ci échappent au cadre habituel. En participant activement aux groupes opérationnels de synthèse de niveau deux (GOS 2), nous sommes désormais impliqués dans toutes les situations complexes du Val-d'Oise, souvent sans solution, gérées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Ce rôle proactif nous permet d'apporter notre expertise là où elle est le plus nécessaire, en soutenant des cas difficiles qui requièrent une approche spécialisée. Par ailleurs, bien que notre agrément soit principalement destiné aux adultes, nous intervenons également, sur demande de nos tutelles, dans des situations de mineurs en grande difficulté en raison de leur handicap TSA. Cette flexibilité et cette volonté d'adapter notre intervention aux besoins spécifiques des familles et des jeunes témoignent de notre engagement à améliorer continuellement notre expertise et à élargir notre champ d'action, afin de garantir un soutien optimal aux personnes en situation de handicap.

II – DONNEES GENERALES ET PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

L'équipe mobile d'appui pour les personnes avec troubles du spectre autistique (TSA) est autorisée à intervenir sur l'ensemble du territoire du Val-d'Oise, offrant un soutien essentiel aux 15 situations les plus complexes, principalement pour un public adulte.

Nos modalités d'intervention sont flexibles et adaptées aux besoins des bénéficiaires. Dans les établissements médico-sociaux, nous venons renforcer et soutenir les équipes en place, leur apportant notre expertise sur les TSA pour mieux répondre aux défis quotidiens rencontrés. En parallèle, lorsque les personnes se retrouvent isolées à domicile, sans solution adaptée, nous intervenons directement en famille. Cette approche permet de lutter contre l'isolement et d'offrir un soutien immédiat et ciblé.

L'équipe mobile s'inscrit ainsi dans une dynamique collaborative, cherchant à améliorer le quotidien des personnes avec TSA et à favoriser leur inclusion dans la société. Grâce à ces interventions, nous visons à créer un environnement plus favorable et compréhensif, tant au sein des établissements qu'auprès des familles, garantissant une prise en charge adaptée et efficace.

Modalités d'intervention

En établissement médico-social

Le travail au sein d'un établissement consiste en l'amélioration des solutions déjà existantes pour une valorisation de la qualité de service proposée à la personne. Cela passe par la préconisation d'axes de travail pour les professionnels, préconisation appuyée sur les recommandations de bonnes pratiques dans le suivi de personnes porteuses de TSA.

Nous parlons principalement ici de méthodes et outils issus des techniques d'accompagnement développementales et comportementales. L'équipe doit être en mesure d'évaluer les possibles au sein de l'institution, d'affiner l'accompagnement pertinemment sans mise en échec ou difficultés majeures pour l'équipe. Il s'agit d'un travail de coordination et de mise au travail des équipes, dans le respect de la culture et du savoir-faire de l'établissement. Lorsque les compétences nécessaires ne seront pas disponibles au sein de la structure, l'EMA-TSA95 identifie les ressources existantes sur le territoire, mobilisables par l'établissement ou le service.

Pour ce faire, l'EMA-TSA structure son action et la divise en plusieurs temps :

- Création d'un lien de confiance, sécurisant et positif (pairing) entre l'EMA-TSA95 et la personne accompagnée, sa famille et les professionnels encadrants ;
- Prise de connaissance du Projet d'Accompagnement Personnalisé de la personne ;
- Observation des techniques, outils et savoirs faire d'ores et déjà à l'œuvre dans l'accompagnement ;
- Evaluation ou réévaluation des capacités et difficultés de la personne, de son profil sensoriel ;
- Evaluation des pistes somatiques, et apport d'une attention permanente à toute expression d'une souffrance physique ou psychique des personnes accompagnées ;
- Aide à la compréhension des comportements problèmes observés et source de difficultés ;
- Questionnement et recherche de solutions innovantes, correspondant aux attentes ciblées, et sensibilisation des équipes en place ;
- Evaluation des modalités proposées pour affiner leur mise en œuvre, grâce à des outils d'évaluation ;
- Recours aux partenaires nécessaires : mutualisation d'outils, mise en place d'accompagnements, de prestations ;
- Adaptation du rythme des interventions sur le terrain de l'EMA-TSA.

En famille

La place de la famille et plus largement des proches / aidants est déterminante dans l'accompagnement des adultes en situation de handicap et elle doit être préservée.

Le travail dans le milieu familial implique, en plus des axes de travail précédemment cités, la prise en considération du lieu d'exercice et de ses membres. En effet, l'accompagnement tel qu'il se décline en ESMS peut s'adapter au domicile, selon les possibles et la pertinence. Néanmoins, il est inévitable de constater que le domicile familial est empreint d'enjeux émotionnels, interpersonnels et culturels entre tous les membres de la sphère familiale, et que ceux-ci impactent irrémédiablement la stabilité de la personne TSA. Il est donc impossible d'intervenir au domicile sans prendre en considération la

systémie familiale à l'œuvre, et par conséquent sans adapter son accompagnement à celle-ci. L'enjeu est de parvenir à travailler avec la famille, comme cela pourrait être le cas avec des « professionnels ». L'EMA-TSA ne se contente donc pas de faire à côté de la famille, ou pour elle, mais travaille à faire avec elle. Il en va de même pour l'environnement dans lequel la personne évolue. L'adaptation d'un lieu dépend implicitement de sa constitution.

Pour accompagner au domicile, l'EMA-TSA95 doit donc :

- Établir un lien de confiance avec la personne mais aussi avec les différents membres présents dans le quotidien de la personne, expliquer son action et entendre les besoins et questionnements de chacun ;
- Se saisir des différents outils d'évaluation déjà réalisés, prendre connaissance des bilans précédemment effectués, et réévaluer si nécessaire ;
- Observer les différents outils en place ou leur absence, les questionner et veiller à les optimiser ;
- Favoriser la compréhension des comportements observés par la mise en mots des difficultés, une ré explication du diagnostic ;
- Faire appel à des partenaires qualifiés si besoin ;
- Proposer des adaptations du quotidien par le biais d'outils recommandés par les recommandations de l'HAS.

Il convient ici notamment de pouvoir penser l'accompagnement comme outil de prévention de l'apparition de comportements problèmes, ou d'accompagner leur stabilisation ou diminution. Le rythme des rencontres est prédéfini entre les différents protagonistes. Le lieu d'intervention est principalement le domicile, bien qu'il revienne à l'EMA-TSA95 d'évaluer si avoir recours à d'autres lieux d'accueil pour certains des accompagnements spécifiques est envisageable et pertinent.

QUELQUES DONNEES

Répartition par âge

	Hommes 2024	Femmes 2024	Effectif 2024	Hommes 2025	Femmes 2025	Effectif 2025
Nombre de résidents			5	12	7	19
Entre 12 ans et 14 ans			0	1		1
Entre 15 ans et 17 ans	1	1	2	1	3	4
Entre 18 ans et 20 ans			0	5	1	6
Entre 21 ans et 24 ans	1	1	2	1	2	3
Entre 25 ans et 29 ans			0	1	0	1
Entre 30 ans et 39 ans			0	2	0	2
Entre 40 ans et 49 ans	1		1	1	1	2
Entre 50 ans et 59 ans			0			0
Entre 60 ans et 69 ans			0			0
Entre 70 ans et 79 ans			0			0
80 ans et plus			0			0
Moyenne d'âge	27	19	24	24	23	24

On observe entre 2024 et 2025 une augmentation très nette du nombre de situations qui ont nécessité l'expertise du service, ce qui exprime clairement l'ancrage de l'EMA-TSA sur le territoire.

Entrées / sorties

Entrées du 01/01/2025 au 31/12/2025		
Motif	Effectif	
Besoin accompagnement spécifique	14	
Sorties du 01/01/2025 au 31/12/2025		
Motif	Effectif	Durée d'accompagnement
fin d'accompagnement	11	1 an

III – PROJET D'ETABLISSEMENT

Le déploiement de l'équipe mobile d'appui pour les personnes avec troubles du spectre autistique (TSA) sur le territoire du Val-d'Oise a été marqué par une volonté constante d'améliorer notre réponse aux situations les plus complexes. En tant qu'entité agile et réactive, l'équipe a su s'adapter aux besoins spécifiques des bénéficiaires, intervenant dans des contextes variés, qu'il s'agisse de familles en détresse ou d'établissements médico-sociaux confrontés à des défis majeurs. Ce déploiement a permis d'accroître notre visibilité et notre légitimité en tant qu'experts en TSA, tout en favorisant des collaborations fructueuses avec d'autres acteurs du secteur. Cependant, pour continuer à répondre efficacement à ces enjeux, plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés. Ces axes visent à optimiser notre intervention, renforcer nos compétences, et garantir un accompagnement toujours plus adapté aux besoins des personnes avec TSA. Nous sommes convaincus que ces améliorations permettront de solidifier notre rôle sur le territoire et d'élargir notre impact auprès des populations les plus vulnérables.

Pour rappel, l'axe évoqué lors du pré projet de service est :

- Déployer une Equipe Mobile d'Appui, sur le territoire Val d'Oisien, auprès de personnes porteuses de Troubles du Spectre Autistique avec comorbidités associées, situations complexes : une équipe formée, experte et repérée par les personnes, leur famille et entourage, ainsi que par les professionnels partenaires.

Les enjeux

- Favoriser la mise en place d'une relation de confiance, avec chacun des acteurs : bénéficiaire / entourage / partenaires ;
- Optimiser le niveau de compétences des professionnels constituant l'Equipe Mobile d'Appui, par le biais de formations régulières et la recherche d'apports et de supports externes à l'équipe ;
- S'inscrire dans le maillage partenarial autour de la personne et l'enrichir, entretenir et développer les partenariats et animer ses échanges ;
- Légitimer le rôle de pôle ressource de l'équipe, être force de propositions, et acteurs de prestations de sensibilisation et de tutorat, tant sur l'étayage théorique nécessaire que sur l'application de méthodes spécifiques d'accompagnements, avec outils dédiés ;
- Se référer aux Recommandations de Bonnes Pratiques en vigueur, les promouvoir.

- Déployer une méthodologie concernant les besoins identifiés, et recenser les prestations directes à mettre en place. L'équipe devra penser les interventions de l'Equipe Mobile d'Appui auprès des personnes qui seront repérées comme bénéficiaires, puisqu'en situations complexes sur le territoire.
- Se référer à la nomenclature SERAFIN-PH, et proposer des prestations adaptées ;
- Décliner les orientations stratégiques et une offre de service pertinente et adaptée au public concerné, dans le futur projet de service ;
- Mobiliser les équipes à travers ce référentiel.

IV – ACCOMPAGNEMENTS ET ACTIONS SIGNIFICATIVES

L'équipe mobile d'appui pour les personnes avec troubles du spectre autistique (TSA) a pour mission de fournir un soutien essentiel aux aidants et accompagnants qui œuvrent au quotidien avec ces personnes, qu'elles se trouvent à domicile, en établissements médico-sociaux (ESMS) ou dans d'autres lieux de vie. Ce soutien se matérialise par une approche technique et experte, centrée sur une analyse précise des besoins des bénéficiaires. L'équipe s'engage à observer, évaluer et proposer des solutions adaptées avec une forte collaboration entre tous les acteurs impliqués.

Évaluation Fonctionnelle

Un des outils clés de notre action est l'évaluation fonctionnelle, qui permet de mesurer les capacités de la personne dans des domaines variés tels que la communication, la motricité et l'autonomie. Selon la Haute Autorité de Santé (HAS), cette évaluation vise à apprécier les capacités d'adaptation à l'environnement et à identifier non seulement les déficits, mais aussi les compétences et ressources de l'individu. Cette approche holistique est cruciale pour établir un projet d'accompagnement personnalisé (PAP) qui répond aux besoins spécifiques des personnes et de leurs familles.

Pour ce faire, l'équipe utilise divers outils d'évaluation, tels que l'AAPEP¹, l'EFI², et l'échelle Vineland, permettant une compréhension approfondie des compétences des bénéficiaires. En complément, des évaluations somatiques sont également menées afin de garantir le bien-être physique des personnes, souvent incapables de verbaliser leurs douleurs ou malaises.

L'équipe est à ce jour en cours de formation sur tous ces outils d'évaluation, et se perfectionne au fil des interventions.

Déploiement des Outils et Méthodes d'Accompagnement

Les professionnels de l'équipe mobile apportent des outils théoriques et pratiques, principalement issus des méthodes cognitivo-comportementales comme l'ABA (Applied Behavior Analysis) et le TEACCH³. Ces outils visent à structurer l'environnement de vie des bénéficiaires, en réduisant les facteurs de stress et en stabilisant les comportements problématiques. Les interventions comprennent :

- Guidances visuelles : emploi du temps visuels, pictogrammes, et séquences visuelles.
- Outils sensoriels : dispositifs pour atténuer les troubles sensoriels tels que casques anti-bruit ou couvertures lestées.
- Communication alternative et augmentative : utilisation de PECS (Pictures Exchange Communication System) et Makaton, CAA.
- Structuration de l'espace : mise en place d'éléments de rangement et identification claire des espaces.

Cette approche permet de clarifier et de simplifier un environnement souvent perçu comme complexe par les personnes avec TSA, contribuant ainsi à réduire leur anxiété.

Entrée en Collaboration et Partenariats

L'accompagnement des personnes avec TSA est un processus pluridisciplinaire nécessitant une coordination étroite entre les différents professionnels impliqués. L'équipe mobile s'engage à partager ses compétences avec l'ensemble des acteurs présents dans l'accompagnement, tout en pouvant s'appuyer sur les ressources matérielles et humaines des établissements partenaires. Des temps de travail communs sont envisagés pour favoriser l'échange et l'amélioration continue des pratiques.

L'équipe mobile d'appui pour les personnes avec TSA se positionne comme un acteur clé dans le soutien aux familles et aux professionnels. Grâce à une évaluation rigoureuse et à l'utilisation d'outils adaptés, elle vise à offrir un accompagnement personnalisé et cohérent, tout en favorisant une collaboration efficace entre tous les intervenants. Cette approche intégrée permet non seulement de répondre aux besoins immédiats des bénéficiaires, mais aussi de contribuer à leur développement à long terme et à leur qualité de vie.

¹ AAPEP : Profil Psycho-Educatif pour Adolescents et Adultes

² EFI : Evaluation Fonctionnelle pour l'Intervention

³ TEACCH : Treatment and Education of Autistic and related Communication Handicapped Children (Traitement et éducation des enfants autistes et des troubles de la communication).

V – QUALITE D'ACCOMPAGNEMENT

La qualité de l'accompagnement fourni par l'équipe mobile d'appui pour les personnes avec troubles du spectre autistique (TSA) est au cœur de notre mission. La montée en compétence de notre équipe, qui s'est progressivement déployée sur le territoire du Val-d'Oise, est le reflet d'un engagement fort envers l'amélioration continue de la qualité de nos interventions.

Approche Axée sur l'Évaluation

Un des piliers de la qualité de l'accompagnement réside dans notre capacité à réaliser des évaluations fonctionnelles approfondies. Ces évaluations, basées sur des outils validés tels que l'AAPEP et l'échelle Vineland, permettent de dresser un portrait détaillé des capacités et des besoins des personnes accompagnées. Cependant, tant que ces évaluations n'ont pas été effectuées de manière régulière et systématique, il est difficile de garantir une qualité d'accompagnement optimale.

Ainsi, l'évaluation devient un processus fondamental qui guide non seulement la création de projets d'accompagnement personnalisés (PAP), mais aussi l'ajustement des interventions au fil du temps. C'est pourquoi nous mettons en place des mécanismes de réévaluation réguliers pour assurer une adaptation continue des actions menées et garantir que les besoins évolutifs des bénéficiaires soient toujours pris en compte.

Synergie entre Équipe et Partenaires

La qualité de l'accompagnement est également renforcée par la synergie entre les membres de l'équipe mobile et les divers professionnels avec lesquels nous collaborons. Cette approche pluridisciplinaire permet de tirer parti des expertises variées pour offrir un soutien global et cohérent aux personnes avec TSA. Les échanges réguliers et les temps de travail communs favorisent la circulation de l'information et l'harmonisation des pratiques, contribuant ainsi à une meilleure qualité de service.

Axes d'Amélioration

Pour continuer à progresser dans la qualité de l'accompagnement, plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés. Parmi eux, la nécessité d'une formation continue pour les professionnels est primordiale. Cela inclut la familiarisation avec les dernières méthodes et outils d'accompagnement, ainsi que le développement de compétences en évaluation et en communication.

En parallèle, il est essentiel de renforcer notre réseau de partenaires et d'étendre notre capacité d'intervention, notamment en intégrant des ressources matérielles et humaines supplémentaires. Cela nous permettra de mieux répondre aux situations complexes et d'assurer un soutien optimal aux familles.

En somme, la qualité de l'accompagnement au sein de l'équipe mobile d'appui pour les TSA repose sur une approche centrée sur l'évaluation, une collaboration étroite avec les partenaires, et un engagement envers l'amélioration continue.

Ce travail sera pensé, structuré et approfondi lors de la rédaction du projet de service ce qui amènera notamment le plan d'amélioration continue de la qualité et les axes qui en découleront.

VI – PARTENARIATS ET INSCRIPTION TERRITORIALE

L'équipe mobile d'appui pour les personnes avec troubles du spectre autistique (TSA) s'inscrit dans une dynamique territoriale forte au sein du département du Val-d'Oise, mettant en avant l'importance des partenariats actifs. Ces collaborations sont essentielles pour enrichir notre approche et garantir un accompagnement holistique et adapté aux besoins des bénéficiaires.

Partenariats Actifs

Les partenariats se développent avec divers acteurs, y compris les établissements médico-sociaux, les services de santé, les collectivités locales, et les associations dédiées au handicap. Cette pluralité d'interlocuteurs permet de créer un réseau solide autour des personnes accompagnées, favorisant une réponse intégrée aux défis complexes qu'elles rencontrent.

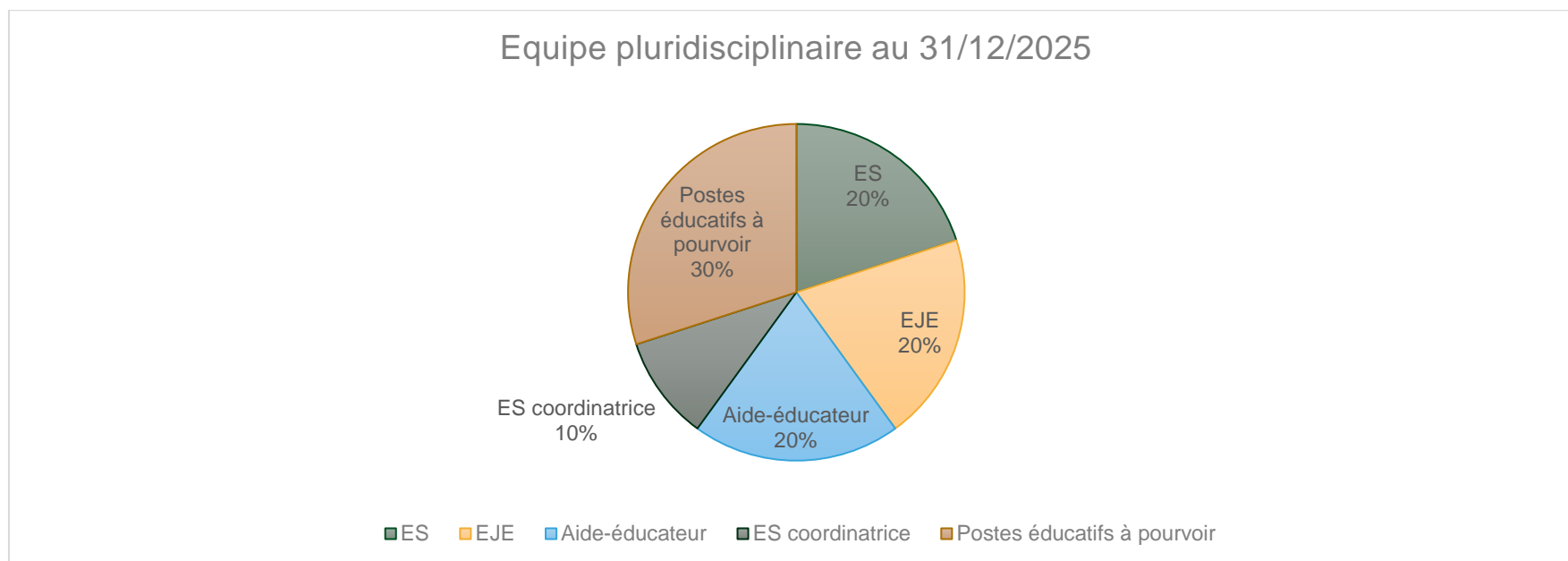
Illustration d'un Projet : Inscription dans la Dynamique Territoriale

Un exemple concret de cette dynamique est le projet de sensibilisation et de formation des équipes éducatives en milieu hospitalier : exemple de l'ATED, qui accueille l'un des futurs bénéficiaires de l'Unité Résidentielle. L'équipe mobile a conçu un accompagnement global de la personne et de ses accompagnements actuels. Ce projet a permis de renforcer les compétences des intervenants. La contribution de l'équipe mobile a été multiple : non seulement nous avons apporté notre expertise en matière de TSA, mais nous avons également facilité la mise en réseau des différentes parties prenantes. En intégrant notre expertise et en dialoguant régulièrement avec les acteurs locaux, nous contribuons à une meilleure compréhension des enjeux liés au TSA dans le département.

En somme, les partenariats actifs et l'inscription de l'équipe mobile dans la dynamique territoriale du Val-d'Oise sont cruciaux pour garantir un accompagnement de qualité aux personnes avec TSA. Cette dynamique, fondée sur l'échange et la complémentarité des compétences, constitue un levier essentiel pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap porteurs de TSA.

VII – RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

Situation de l'équipe au 31 décembre 2025



Actions de Formation et d'Accompagnement à Destination des Professionnels

Au sein de notre service, nous avons mis en place un ensemble d'actions de formation et d'accompagnement destinées aux professionnels, visant à renforcer leurs compétences et à améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes. Parmi les formations collectives, nous avons organisé des sessions sur des thématiques essentielles telles que :

- La systémique,
- Les troubles du spectre autistique,
- PCM
- Le développement du pouvoir d'agir (DPA)

Des Certifications Nationales d'Intervention en Autisme (CNIA) ont démarré en 2025, pour 20 professionnels du secteur autisme. Cette certification est encore un moyen actif de contribuer à l'expertise du secteur autisme à HEVEA. Chaque membre de l'équipe en bénéficie.

En complément, nous avons instauré un groupe d'analyse de pratiques professionnelles (GAP), qui se réunit mensuellement pour l'équipe. Cette initiative favorise le partage d'expériences et la réflexion collective, permettant ainsi une meilleure prise en charge des bénéficiaires. Parallèlement, un coaching mensuel avec une intervenante spécialisée offre un soutien personnalisé, permettant aux professionnels de développer des stratégies adaptées aux situations complexes rencontrées dans leur pratique quotidienne. La notion de travail d'équipe est régulièrement abordée, et ce afin d'avoir une cohérence optimale vis-à-vis des personnes accompagnées.

Ces actions de formation et d'accompagnement témoignent de notre engagement à valoriser le développement professionnel continu. Elles contribuent non seulement à l'efficacité des interventions, mais également à la satisfaction et au bien-être des professionnels, qui se sentent mieux équipés pour accompagner les personnes avec des besoins spécifiques. En investissant dans la formation, nous renforçons notre capacité à offrir un service de qualité, centré sur les besoins des personnes et en phase avec les évolutions du secteur médico-social.

VIII – THEMATIQUES SAILLANTES ET PROJETS A VENIR

Augmentation significative des sollicitations de la MDPH

L'année écoulée a été marquée par des avancées significatives pour l'équipe mobile d'appui pour les personnes avec troubles du spectre autistique (TSA). L'inscription de notre équipe dans la dynamique territoriale du Val-d'Oise a permis de renforcer notre visibilité et notre reconnaissance auprès des partenaires locaux, notamment la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Ce travail de collaboration a permis d'identifier un large panel de situations complexes, touchant des enfants, des jeunes adultes, et des personnes accueillies et accompagnées en EANM, en EAM, en MAS et en IME, mais également au domicile quand il n'y a pas de solutions.

Nous avons constaté une augmentation des sollicitations pour intervenir sur des situations variées, allant des difficultés comportementales aux besoins spécifiques en matière d'accompagnement éducatif et sensoriel. Ces expériences nous ont permis de développer notre expertise et d'affiner notre approche, tout en mettant en avant la nécessité d'une communication plus fluide entre les différents acteurs du secteur. Malgré les efforts déployés pour nous faire connaître, il reste encore un potentiel inexploité quant à la reconnaissance de notre travail par la MDPH et d'autres institutions. Une meilleure intégration de notre équipe dans le réseau de soutien pourrait considérablement améliorer notre taux d'activité et, par conséquent, notre capacité à répondre aux besoins des personnes accompagnées.

Ainsi, l'année écoulée a été riche en enseignements et a mis en lumière l'importance cruciale de notre rôle dans le soutien aux personnes avec TSA. Cette reconnaissance croissante nous incite à poursuivre nos efforts pour établir des collaborations solides et durables, afin d'accroître notre impact sur le territoire.

Projet à Venir : une Unité Résidentielle Transitoire

A la suite de la mise en place de l'unité résidentielle transitoire du Val d'Oise dédiée aux personnes avec TSA, l'équipe d'appui va avoir pour mission d'accompagner les bénéficiaires vers ce nouveau lieu de vie. Ce projet innovant vise à offrir un cadre adapté et sécurisé pour des individus en situation

complexe, tout en facilitant leur intégration et leur accompagnement. L'équipe mobile d'appui jouera un rôle clé dans cette initiative, intervenant en amont pour établir un lien avec les situations qui seront accueillies dans cette unité.

Avant l'ouverture de l'unité, notre équipe s'engagera à réaliser un diagnostic approfondi des besoins des futurs résidents. Cela comprendra une évaluation des spécificités de chaque situation, notamment les comportements, les attentes et les ressources disponibles. Cette phase préparatoire est essentielle pour garantir que l'environnement proposé répondra aux exigences des personnes accueillies, en favorisant leur bien-être et leur développement personnel. Pour certaines personnes, ce travail est déjà engagé.

Une fois l'unité opérationnelle, l'équipe mobile continuera d'intervenir en intégrant les nouveaux professionnels qui prendront en charge ces personnes. Notre expérience et notre connaissance des particularités des résidents seront déterminantes pour établir une continuité de service, en assurant une transition fluide et cohérente. Des formations seront également proposées aux nouveaux intervenants, axées sur les méthodes d'accompagnement spécifiques aux TSA, afin d'harmoniser les pratiques et d'assurer une qualité de service.

Ce projet d'unité résidentielle transitoire représente une avancée majeure dans notre capacité à répondre aux besoins des personnes avec TSA en situation très complexe avec comorbidités. En renforçant notre présence sur le territoire et en collaborant étroitement avec les différents acteurs, nous sommes convaincus que nous pourrions améliorer durablement la qualité de vie des personnes accompagnées, tout en continuant à promouvoir leur inclusion et leur autonomie. Ce projet est non seulement une opportunité pour notre équipe, mais également un pas significatif vers une meilleure reconnaissance des enjeux liés au TSA dans le Val-d'Oise.

Morgan AROUS, Directeur de l'EMA-TSA 95